MOUVEMENT DEMOCRATE **INFO** section Asnières-sur-Seine

L'intercommunalité, acteur ou spectateur ?

© o.démocrates Asnières 12·2009 · Ne pas jeter sur la voie publique

L'intercommunalité doit se faire avec et pour l'ensemble des acteurs qui la composent, habitants, municipalités, associations, acteurs économiques…

La section du Mouvement Démocrate à Asnières se veut actrice du projet d'intercommunalité et force de propositions.

Des enjeux partagés dans la Boucle Nord du 92

La *« Boucle Nord des Hauts-de-Seine »,* marquée par la présence très active du port de Gennevilliers, est un territoire touché par la désindustrialisation. Son unité géographique, au centre du méandre de la Seine, est évidente. Les villes ont des intérêts de convergence :

- La restructuration du tissu économique, l'emploi.
- La cohésion sociale.
- Le manque d'espaces verts, le risque d'inondation.
- L'insuffisance des transports en commun.
- Une position attractive au carrefour de quatre départements.

Quelle intercommunalité ?

En donnant à une communauté d'agglomérations les moyens d'agir pour rationaliser les services à la population et pour mettre en œuvre les grands projets d'aménagement ou d'équipement, la gestion locale sera gagnante en termes d'économie et d'efficacité.

L'intercommunalité à fiscalité propre produit tous ses effets, elle est bénéfique aux populations à partir d'un niveau d'intégration suffisant pour mener à bien un projet cohérent de développement et d'aménagement territorial.

Pour améliorer et partager la qualité des services rendus aux habitants

- Culture (salles de spectacles, conservatoires, centres culturels, manifestations).
- Sport (patinoires, piscines, stades, compétitions intercommunales).
- Petite enfance (crèches, centres de loisir…).
- Éducation et formation (écoles, centres de formations pour adultes).
- Développement de transports en améliorant les liaisons entre les communes de intercommunalité.

Pour construire ensemble notre avenir

- Le développement économique (développement du port de Gennevilliers, maintien d'un équilibre entre le tertiaire et la tradition industrielle).
- L'aménagement de notre territoire (renouvellement de l'habitat, requalification des boulevards urbains, maillage des transports en commun, circulations douces).
- La politique environnementale (gestion des déchets, trame verte reliant le parc Robinson au parc des Chanteraines, plan climat, agenda 21).
- La politique de la ville (coopération des services chargés de la sécurité, meilleure intégration des quartiers sociaux de populations en difficultés).

www.modem-asnieres.org

MOUVEMENT DEMOCRATE **INFO** section Asnières-sur-Seine

« … Une gestion responsable, transparente et durable de notre ville dans laquelle nous vivons. »

Agir ensemble… donnez-nous votre avis sur notre site !

© o.démocrates Asnières 12·2009 · Ne pas jeter sur la voie publique

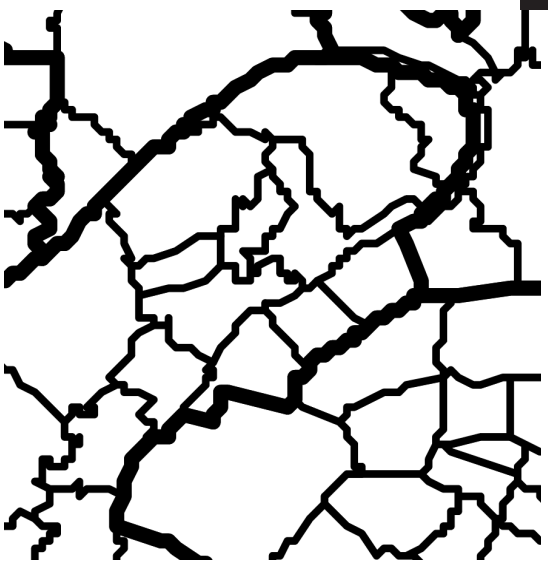

- **Qu'attendez-vous de l'intercommunalité ?**
- **Pensez-vous que l'intercommunalité va améliorer votre quotidien ?**
- **Votre enfant pratique-t-il une activité sportive ou culturelle dans une commune voisine ?**
- **Quel périmètre vous parait le plus pertinent ?**
- **Que souhaitez-vous partager avec les autres communes de l'intercommunalité ?**
- **Quelle place le citoyen doit-il avoir dans l'intercommunalité ?**
- **Les investissements doivent-ils être partagés ?**

Achèvement de la démarche intercommunale en Île-de-France

Les élus du groupe Démocrate et Centriste plaident pour une accélération de la démarche d'intercommunalité en Île-de-France, seule susceptible de répondre aux attentes de la population en terme de qualité des services rendus et de permettre de mieux articuler le développement de Paris dans une logique de complémentarité — et non de concurrence — avec les communes de proche couronne notamment.

Cette nouvelle intercommunalité prendrait appui sur une nouvelle cartographie des périmètres établie en cohérence avec les objectifs et les priorités du schéma directeur régional d'Ile de France (SDRIF).

Saviez-vous ?

Au 1er janvier 2009, 93 % des communes en France appartenaient à un groupement intercommunal à fiscalité propre.

Depuis, l'État a donné mission aux préfets d'élaborer, pour la fin de l'année 2011, un schéma départemental de coopération intercommunale.

La couverture intercommunale intégrale du territoire français devra être achevée au 1er janvier 2014.

www.modem-asnieres.org